



LE CHASSEUR
HAUTE-MARNAIS

Les nouveautés et service adhérents

Mise en place d'Indicateurs de Changement Ecologique

3 types de suivis des populations de cervidés sur Auberive :
IKV et IN (abondance chevreuil et cerf), IC / IA (pression sur la flore), LPA (performance),
Un suivi IN cerf a été mis en place à Arc-en-Barrois.
L'objectif est de récolter des données scientifiques partagées.

PERMIS à 1 Euro
Plus de 100 territoires partenaires offrant au moins une action gratuite à un jeune de moins de 25 ans ou une femme.

M A Une assurance chiens à prix attractif
Pack réservé aux chasseurs ayant validé leur permis à la Fédération des Chasseurs de Haute-Marne (Forfait annuel soins vétérinaires 450 € par an et par chien, Franchise 25 € par évènement et Jusqu'à 4 chiens assurés en période d'ouverture de la chasse).

La bourse aux territoires
Publiez gratuitement vos annonces de chasse en quelques minutes sur www.enviedechasser.fr
Ce site permet aux détenteurs et chasseurs de poster des invitations à la journée, des propositions d'échanges de journées de chasse, ou de faire découvrir la chasse à des non-chasseurs.



L'image de la chasse et des chasseurs



Le Club Nature de Montigny-Le-Roi
Le Club Nature de Montigny-Le-Roi a, pour la seconde année consécutive, accueilli 16 jeunes enfants, dans des aventures au milieu de la nature, pour leur transmettre des connaissances. A chaque période de vacances scolaire le Club organise une activité sur un thème en lien avec la nature.
Ce club doit permettre à terme de donner envie aux enfants de pratiquer ensuite des loisirs de nature quels qu'ils soient (la chasse, la pêche, la cueillette, la marche, etc...).

La Fédération soutien ce club et encourage à la création de nouveaux clubs !



Salon de la chasse à Chateaufvillain
Plus de 150 enfants ont obtenus leur permis spécial "petit chasseur".



Animations scolaires
Expo Auberive
Rallye Nature



Foire de Saint Dizier
Festival de la Photo Animalière
Avant première "L'Ecole Buissonnière"

Des étudiants en BTSa Gestion et Protection de la Nature initiés aux ICE à Auberive



Communication



www.fdc52.fr



Adhérents FDC 52 : Bénéficiez de tarifs préférentiels chez 10 partenaires commerçants.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAMEDI 21 AVRIL 2018

Quelques chiffres 2017/2018

14 administrateurs bénévoles

11 salariés

7 352 chasseurs (contre 7 518 permis en 16/17)

1 437 demandeurs de plan de chasse

111 candidats au permis de chasser ayant réussi leur examen dont 18 femmes.



A l'ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapports financiers et bilans comptables clôturés au 30 juin 2017
- Rapport d'activités
- Fixation des prix 2018/2019
- Proposition de fixation des dates d'ouverture et de fermeture pour la prochaine campagne 2018/2019
- Présentation du budget prévisionnel 2018/2019
- Vote des résolutions
- Adoption des nouveaux statuts
- Intervention des invités
- Questions diverses

La Fédération sur une année c'est aussi :

3 200 h pour la prévention et le suivi des dégâts de grand gibier

2 450 h pour les plans de chasse

1 460 h pour le permis de chasser

820 h de comptages

Près de 250 réunions par an

Dégâts 2016/2017

Montants des Indemnités aux agriculteurs 2016/2017 : 504 306 €

(494 082 € en 15/16)

Montants des Frais estimateurs 2016/2017 : 138 020 €

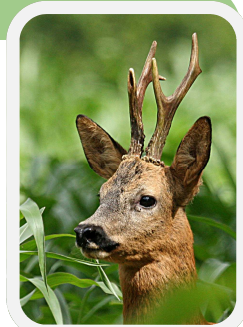
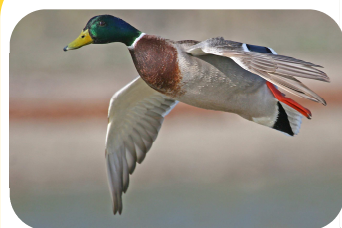
Montant total des dégâts 2016/2017 : 1 212 385 € (indemnité + frais estimateurs + subventions territoriales + matériels + fonctionnement service dégâts)

(1 162 080 € en 15/16)

La surface détruite correspond à environ 541 ha (contre 577 ha en 16/17) dont 80% dû aux sangliers.

1 390 électrificateurs de clôtures alimentent 4 486 km de conducteurs (acier ou ruban) répartis dans 394 communes du département.

16 rue des Frères Parisot
BP 137
52 004 CHAUMONT
03.25.03.60.60
www.fdc52.fr



Tableaux de chasse 2017/2018

Le département est une belle destination pour la chasse du grand gibier mais le petit gibier attire tout de même.

ESPECES	ATTRIBUTIONS	REALISATIONS
Cerf CEM 2	62	50
Cerf CEM 1	228	174
Cerf CEM	102	72
Cerf CEI	0	0
Cerf SIKA	4	0
Biche	592	372
Faon	380	260
Daim	30	12
Chevreuil	15 954	12 957
SAI	14 391	10 676

Hors Parc

Cotisations 2018/2019

Adhésion territoire

0 à 100 ha	50 €
100,01 ha à 300 ha	60 €
300,01 ha à 600 ha	80 €
600,01 ha à 1 000 ha	150 €
1 000,01 ha à 1 500 ha	250 €
1 500,01 ha à 2 500 ha	500 €
> de 2 500 ha	1000 €

CONTRAT DE SERVICES

Bois ou plaine	= 0,10 €/ha
Etang 0 à 50 ha	= 0,80 €/ha
51 à 100 ha	= 0,40 €/ha
> à 101 ha	= 0,30 €/ha

ESPECES	TOTAL
Bécasse	247
Caille	30
Lapin	232
Lièvre	1 120
Pigeon ramier	7 845
Canard colvert	1 958
Autres canards	197
Perdrix	1 251
Faisan	3 608
Tourterelle	75
Blaireau	574

ESPECES	Prélèvements à la CHASSE 17/18	Captures par PIEGEAGE 16/17
Renard	3 357	321
Fouine	131	99
Martre	149	73 (relâchées)
Putois	57	29 (relâchés)
Rat musqué	199	24
Ragondin	2 360	330
Corbeau	1 405	780
Corneille	980	
Pie	470	64 (relâchées)
Etourneau	1 551	8

Prix des bracelets 18/19

Catégorie	Prix
CEM 2	490 €
CEM 1	380 €
CEM	460 €
CEI	310 €
CEF	100 €
CEIJ	70 €
CHI	15 €
DAI	25 €
SAI	25 € ou 20 € <small>selon l'hypothèse validée en AG</small>



Contribution dégâts 2018/2019 basée sur la facture dégâts 2016/2017

zone	Contribution SAI	
	Proposition 1 TGG 5 € Bracelet SAI 25€	Proposition 2 TGG 5 € Bracelet SAI 20€
ARC CARREFOUR	- €	- €
ARC DANCEOIR	- €	- €
ARC GIC	34,90 €	38,58 €
ARC ORMANCEY	3,05 €	6,41 €
AUBERIVE	26,14 €	29,43 €
BOLOGNE	1,22 €	5,37 €
BOURBONNE	- €	- €
BOURMONT	41,24 €	45,26 €
CHANCENAY	9,27 €	22,98 €
CHAUMONT	- €	- €
CIREY/BLAISE	25,94 €	30,96 €
CORGBIN	- €	- €
ECOT	10,45 €	15,54 €
ENCLOS	- €	- €
FAYL BILLOT	10,05 €	13,91 €
JOINVILLE	78,33 €	82,52 €
LANGRES	0,42 €	4,11 €
LE DER - ANGLUS	- €	- €
LE DER - GRAND DER	22,13 €	26,01 €
LE DER - HERONNE	49,83 €	54,31 €
LE DER - HORRE	6,93 €	10,58 €
LE VAL	47,66 €	52,06 €
LES DHUITS - 31	15,19 €	19,74 €
LES DHUITS - BOIS DES TEMPLIERS	- €	- €
LES DHUITS - BOIS GENARD / ORGES	8,42 €	21,56 €
	- €	- €
LES DHUITS - CIRFONTAINES	- €	- €
L'ETOILE -27	8,54 €	12,48 €
L'ETOILE -VOIVRES	3,44 €	7,80 €
LIFFOL	- €	- €
LIFFOL-ILLOUD	- €	- €
MOIRON	- €	- €
MONTIGNY-37	- €	- €
MONTIGNY -52-54	- €	- €
NOGENT	- €	0,04 €
ORMOY	18,65 €	22,17 €
POISSONS - CHEVILLON	39,24 €	84,70 €
POISSONS - CUL DU CERF	5,01 €	9,09 €
POISSONS - GIC	16,76 €	20,94 €
VILLARS EN AZOIS	0,78 €	4,83 €

La contribution dégâts de gibier correspond à une contribution territoriale liée à la surface du territoire chassé pour la saison 2018/2019 et aux attributions 2016/2017 de ce territoire (saison de la facture dégâts). Tous les Plans de Chasse, dont tout ou partie des factures de la Fédération (de l'année en cours ou des années précédentes) n'ont pas été acquittées, seront bloqués jusqu'à règlement définitif.